

Le recyclage des plastiques au Canada : un système inadapté aux attentes de la population canadienne

Anaïs Del Bono, Walid Addar, Myriam Ertz , Emmanuel Raufflet  et Mahdi Takkafoli

Volume 32, numéro 3, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109405ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n3.1687>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Del Bono, A., Addar, W., Ertz, M., Raufflet, E. & Takkafoli, M. (2023). Le recyclage des plastiques au Canada : un système inadapté aux attentes de la population canadienne. *Revue Organisations & territoires*, 32(3), 222–225.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v32n3.1687>

© Anaïs Del Bono, Walid Addar, Myriam Ertz, Emmanuel Raufflet et Mahdi Takkafoli, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

NOTES D'ACTUALITÉ

**Le recyclage des plastiques au Canada :
un système inadapté aux attentes
de la population canadienne**

Anaïs Del Bono^a, Walid Addar^b, Myriam Ertz^c, Emmanuel Raufflet^d,
Mahdi Takkafoli^e

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n3.1687>

De nos jours, l'économie circulaire est une proposition de réponse concrète pour faire face aux grands défis environnementaux. Le recyclage a été perçu comme la pierre angulaire de la transformation écologique des économies. Pourtant, il s'agit d'une des stratégies circulaires les plus basses dans la hiérarchie des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation ; Recyc-Québec, 2023). Autrement dit, le recyclage ne sous-entend pas un changement structurel majeur d'un modèle linéaire (extraction – production – déchets) vers un modèle circulaire, où la création de produits intervient à partir des matières secondaires.

Historiquement, l'étape du recyclage a été promue et médiatisée depuis plusieurs décennies dans de nombreuses municipalités canadiennes, avec l'appui d'une réglementation et de plans provinciaux. Force est de constater que la dernière étude en matière de recyclage à l'échelle pancanadienne révèle des dysfonctionnements majeurs, notamment dans la phase de tri des déchets plastiques (Environnement et Changement climatique Canada, 2019). De fait, 87 % des déchets plastiques aboutissent dans des sites d'enfouissement ou dans l'environnement.

Ce constat alarmant est également désormais relayé par les médias grand public, qui font état explicitement de « la crise du recyclage » (CBC News, 2019 ; Lewis et Hayes, 2019). Si les efforts ont été traditionnellement orientés vers la conscientisation et la responsabilité individuelle des consommatrices et consommateurs canadiens, il est nécessaire de se questionner sur la responsabilité des producteurs, dont les décisions ont structuré *de facto* le système – aujourd'hui perçu comme défaillant – et, par extension, les politiques publiques, qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

La crise liée à l'efficacité limitée du recyclage se double maintenant d'une crise de confiance des citoyennes et citoyens du pays envers ce système. En 2020, un sondage réalisé par Léger Opinion (Leo, 2020) a mis en lumière que moins de la moitié des Canadiennes et Canadiens (48 %) avaient confiance dans le système de recyclage mis en œuvre actuellement et que ce chiffre était en baisse par rapport au précédent sondage mené en 2018 (54 %).

^a Doctorante en management, HEC Montréal

^b Étudiant à la maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi

^c Professeure agrégée, Université du Québec à Chicoutimi

^d Professeur titulaire, Département de management, HEC Montréal

^e Président-directeur général 5REDO inc.

Face à cette défiance et aux attentes grandissantes de l'opinion publique, le gouvernement a adopté un nouveau plan d'action visant à atteindre l'objectif « zéro déchet plastique » d'ici à 2030 (Environnement et Changement climatique Canada, 2020). Mais, là encore, ce plan est dénoncé par les parties prenantes, dont Greenpeace (2023), comme mettant l'accent sur le recyclage, plutôt que sur des actions de réduction à la source et d'interdiction des plastiques toxiques qui polluent à chaque étape de leur cycle de vie et qui finissent pour la grande majorité en site d'enfouissement.

1. Résultats de l'enquête des pratiques canadiennes en matière de recyclage

Afin de mieux comprendre les éléments influençant l'engagement des consommatrices et consommateurs dans une démarche d'économie circulaire au regard du traitement des plastiques et d'avoir un panorama actualisé des pratiques de consommation et de recyclage, une vaste enquête a été conduite par le Laboratoire de recherche sur les nouvelles formes de consommation (LaboNFC), en partenariat avec 5R Enabler Designs and Operations Inc. (5REDO). L'étude a consisté en l'administration d'un questionnaire électronique, en novembre 2022, en français et en anglais auprès de 1000 personnes (femmes et hommes âgés de 18 ans et plus et résidant dans l'ensemble des provinces du Canada : Colombie Britannique [14%], Alberta [11%], Prairies [6%], Ontario [39%], Québec [23%], Maritime [7%]). L'échantillon se compose de 51% de femmes, comprend toutes les tranches d'âge (18-24 ans [12%], 25-34 ans [15%], 35-44 ans [16%], 45-54 ans [16%], 55-64 ans [19%], 65-74 ans [16%], 75 ans et plus [6%]), 28% ont des enfants de moins de 18 ans vivant dans le foyer, 27,2% ont un diplôme universitaire, 64% ont un revenu annuel par ménage inférieur à 80,000\$, 69% vivent en milieu urbain, 71% vivent dans une maison, 67% sont propriétaires, et 55% recyclent quotidiennement leurs déchets en plastique. Enfin, 46% disposent d'un espace de rangement temporaire (ex. débarras, grenier) de moins de 5 mètres carrés.

Financée par une subvention de recherche partenariale du Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH) ainsi qu'une subvention du Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ), cette enquête brosse le portrait des Canadiennes et Canadiens au regard de leurs habitudes de consommation, des efforts qu'ils sont prêts à faire pour contribuer à la diminution de leur empreinte écologique et, plus largement, de leur conscientisation envers les enjeux environnementaux que sous-tend le recyclage des plastiques.

Ses résultats sont très encourageants, car ils soulignent l'implication des consommatrices et consommateurs. Néanmoins, sans surprise, ils mettent de nouveau en lumière les manques du système actuel de recyclage des plastiques ainsi que la difficulté d'avoir recours, d'une part, à la location plutôt qu'à l'achat des biens et services et, d'autre part, à l'intégration des contenants réutilisables dans le cadre des pratiques de consommation (épicerie en vrac). Ces points sont essentiels pour progresser vers une mise en œuvre plus complète des principes de l'économie circulaire.

1.1 1^{er} constat : un engagement massif pour le recyclage de la part des consommatrices et consommateurs

Les facteurs situationnels montrent que les consommateurs canadiens sont bien engagés dans le recyclage des déchets d'emballages plastiques (91 % d'entre eux). La plupart recyclent et réutilisent la quasi-totalité de leurs déchets d'emballages plastiques, que ce soit à la maison, au travail ou en vacances. Ils nettoient tous les plastiques avant de les mettre dans le bac de recyclage. De plus, ils gardent leurs déchets dans des piles séparées de verre, de plastique, de papier et de métal pour le recyclage. On note également qu'ils jettent les piles usagées dans un conteneur de collecte approprié, plutôt que dans la poubelle. Concernant la perception, ils ajoutent que le recyclage des plastiques à la maison ne prend ni beaucoup de temps ni beaucoup de travail.

1.2 2^e constat : une collecte à domicile très majoritaire

Le système utilisé par les Canadiennes et Canadiens pour recycler les plastiques est la collecte sélective à domicile (porte-à-porte), qui représente 67 % des personnes répondantes. Le système de recyclage par le biais de dépôt dans des emplacements centraux pour les appartements est minoritaire (18 %), tout comme le fait de déposer ses résidus dans un centre de recyclage en ville (16 %).

À noter qu'à ce jour, le recours à un bac de recyclage unique qui récupère tous les matériaux de recyclage tels que le métal, le verre, le papier et le carton est la méthode la plus utilisée. Elle concerne 43 % des personnes ayant répondu à l'étude.

1.3 3^e constat : un système de recyclage inefficace

Au regard du système de collecte des déchets plastiques, l'enquête de 2022 confirme les précédentes études. Ainsi, pour la très grande majorité des consommatrices et consommateurs, le système actuel n'est pas efficace. Selon eux, le plastique collecté n'est pas correctement recyclé pour être réutilisé comme matière première dans la production de nouveaux produits. À titre personnel, ils sont conscientisés sur le fait que le tri en amont est une étape très importante du processus de recyclage. Même s'ils estiment qu'il est difficile de savoir exactement quels articles en plastique sont recyclables ou non dans le système actuel, ils font tout de même confiance à leur perception et à leurs connaissances pour trier à la maison.

1.4 4^e constat : des achats de plus en plus écoresponsables

L'enquête révèle que les Canadiennes et les Canadiens sont prêt.e.s à utiliser des sacs réutilisables pour acheter des fruits et légumes, plutôt que d'utiliser les sacs en plastique en rouleaux disponibles dans les magasins. De plus, la majorité est disposée à participer à des programmes qui leur offrent les produits essentiels du quotidien dans des emballages réutilisables et recyclables.

Aussi, ils sont nombreux à acheter des produits et des services respectueux de l'environnement. Ils achètent donc souvent des produits fabriqués à partir de plastiques recyclés (plutôt qu'à partir de nouveaux plastiques). De même, ils privilégient l'achat d'articles dans des emballages en papier, plutôt qu'en plastique.

Enfin, en ce qui concerne le facteur affectif, nous percevons que les consommateurs canadiens sont très préoccupés par l'environnement, par le réchauffement de la planète et par les changements climatiques. Ils sont également prêts à faire des efforts financiers à titre personnel pour améliorer la situation actuelle de traitement des déchets plastiques afin de contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux.

1.5 5^e constat : le faible recours aux épiceries en vrac/produits partagés et l'enjeu du recyclage des emballages souples

Parmi les freins identifiés au développement croissant de l'économie circulaire, les personnes sondées trouvent encore compliqué l'accès à la location de biens et de services, au lieu de l'achat. Elles estiment aussi qu'il est contraignant de s'inscrire à des programmes de contenants réutilisables. Ainsi, elles participent rarement à des programmes de livraison d'aliments avec des contenants réutilisables et n'achètent généralement pas de lait dans des contenants en verre. De la même manière, la majorité des personnes sondées ne font pas leurs achats dans les magasins en vrac, qui les obligent à apporter des contenants réutilisables sur place pour les remplir. Mentionnons néanmoins que la plupart des supermarchés ne fournissent plus de sacs plastiques à usage unique mais vendent plutôt des sacs réutilisables ce qui amène les consommateurs à amener d'eux-mêmes des contenants réutilisables afin d'éviter à en acheter.

Autres freins qui peuvent constituer des points d'amélioration : les personnes répondantes indiquent ne pas apporter de couverts réutilisables lorsqu'elles mangent dans des restaurants à service rapide ou dans des aires de restauration. On observe également que la plupart d'entre elles n'optent pas pour des contenants en bioplastique et ne participent pas aux programmes de collecte de certains types de plastique (p. ex., les emballages souples) qui ne sont pas couramment recueillis par le système de recyclage actuel.

2. Pistes d'amélioration souhaitées

En matière d'initiatives pour accroître les impacts des actions en faveur de l'environnement, deux grands changements ont été mentionnés au cours de l'étude par les répondants.

D'abord, 56 % d'entre eux souhaiteraient un système de consignation pour certains contenants en plastique. Aussi, 52 % d'entre eux aimeraient des points de dépôt (p. ex., dans les grands magasins) pour les emballages en plastique souple qui ne sont pas systématiquement collectés. De plus, 42 % souhaiteraient des contenants réutilisables lorsqu'ils se font livrer de la nourriture à domicile et 30 % souhaiteraient des magasins sans emballages. Les systèmes de paiement à la génération de déchets ne sont plébiscités que par 16 % des personnes sondées. Il y a sans doute une perception plus négative de ce changement, probablement en raison de l'aspect punitif qu'il induit.

Conclusion

Cette enquête révèle que les consommatrices et consommateurs canadiens sont très préoccupés par les changements climatiques, ce qui influe directement sur la modification de leurs comportements en matière de recyclage des déchets plastiques. Cependant, la transformation de leurs pratiques de consommation n'est pas encore correctement corrélée à une politique ambitieuse et claire de tri, ni à d'autres options proposées, notamment en ce qui a trait aux contenants réutilisables.

RÉFÉRENCES

- CBC Radio. (2019, 18 avril). *Why your recycling may not actually get recycled*. <https://www.cbc.ca/radio/thesundayedition/the-sunday-edition-for-april-21-2019-1.5099057/why-your-recycling-may-not-actually-get-recycled-1.5099103>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2019). *Economic study of the Canadian plastic industry, markets and waste*. Gouvernement du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-366-1-2019-eng.pdf
- Environnement et Changement climatique Canada. (2020, 7 octobre). Le Canada fait un pas de plus vers l'objectif de zéro déchet de plastique d'ici 2030 [Communiqué]. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2020/10/le-canada-fait-un-pas-de-plus-vers-lobjectif-de-zero-dechet-de-plastique-dici-2030.html>
- Greenpeace. (2023). *Dites au gouvernement que réduire et réutiliser doivent être au programme d'une véritable stratégie zéro déchet plastique*. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/agir/appuyez-l-interdiction-complete-des-plastiques-a-usage-unique>
- Leo. (2020, 3 mars). *Les Canadiens ne s'ont-ils pas confiance à leur système de recyclage?* [Billet de blogue]. Léger Marketing inc. <https://blog.legeropinion.com/fr/nouvelles/canadiens-confiance-a-leur-systeme-de-recyclage>
- Lewis, J. et Hayes, M. (2019, 14 mai). Reduce, reuse, recycle, rejected: Why Canada's recycling industry is in crisis mode. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-wish-cycling-canadas-recycling-industry-in-crisis-mode>
- Recyc-Québec. (2023). *Mieux consommer : une solution gagnante*. Gouvernement du Québec. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer>